

voisins & voisines

Comité
de Quartier 
Brivazac-Candau

Publication gratuite du comité de quartier
de Brivazac Candau - 33 Pessac

juin 2009

n°58

<http://www.federation-quartiers-pessac.com/quartiers/brivazac/vv.htm>

LE MOT DU PRÉSIDENT

Bientôt l'été !

Au cours de ces deux derniers mois, les équipes du comité de quartier ont écumé les différents secteurs à votre rencontre. Elles n'ont pas encore terminé leur passage. Il est, d'ailleurs, fort intéressant de constater combien cette visite annuelle est maintenant bien inscrite dans tous les esprits. Cependant, certains foyers ne seront pas encore vu cette année et nous le déplorons. Pour les personnes nouvellement arrivées dans le quartier, cette campagne d'adhésion est souvent le premier lien qui se tisse avec le comité. C'est là aussi que nous prenons le temps d'expliquer ce que nous y faisons. C'est aussi pourquoi vous pouvez toujours prendre contact avec nous afin de nous connaître, d'apporter votre contribution, de soutenir notre action et pourquoi pas nous rejoindre au conseil d'administration.

Il y a un an, des jeunes entamaient la rédaction d'un projet de Terrain multisport sur le bois des Roses. Le 15 mai, le comité de quartier vous proposait de prendre connaissance de leur travail lors d'une réunion publique. Un compte-rendu en sera livré dans nos colonnes. Je voudrais profiter de cet espace pour remercier les personnes présentes qui ont manifesté beaucoup d'intérêt pour la démarche et qui ont su les écouter avec attention. Je rappelle à cette occasion que la réunion publique est le lieu privilégié pour soumettre vos idées et vos questions. Enfin, l'été approche et la fête aussi. Comme les années précédentes, nous commencerons le vendredi par l'apéritif musical et nous poursuivrons le samedi la fête avec les animations traditionnelles et plusieurs nouveautés. Elle s'inscrit sous le signe de la diversité. Il y en aura pour tout le monde. Le programme en pages centrales vous en donnera la teneur. Mais je tiens à vous signaler que plusieurs animations aussi bien artistiques que sportives seront mises en place en direction des adolescents avec le concours de Pessac Animation. Et, tout aussi nouveau, une exposition des œuvres des artistes du quartier vous permettra de découvrir les talents parfois bien cachés dans nos rues. Bien entendu, ne tardez pas à vous inscrire pour le repas en complétant le coupon en dernière page. Nous vous y attendons nombreux !

VENDREDI 26 JUIN

APÉRO-CONCERT

À PARTIR DE 19 HEURES

BOIS DES ROSES

PROGRAMME

EN PAGES

INTÉRIEURES

SAMEDI 27 JUIN

ANIMATIONS

APÉRITIF

REPAS

MUSIQUE ET DANSE

DE 14 HEURES À 1 HEURE

PARC LAVIELLE

Anny Coif'
elle & lui

AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS

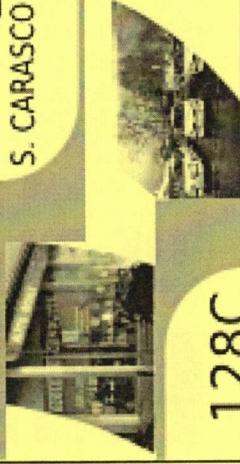
Mardi au Jeudi : 9h/12h - 14h/19h
Vendredi : 9h/19h Samedi : 9h/17h

22 avenue du Rond Point
Pessac Brivazac

05 56 45 79 18

Auto - AAC - Moto - BSR
école de conduite

S. CARASCO



128C

avenue du Docteur Schweitzer

Tél : 05 . 56 . 46 . 26 . 38

cmc-énergies
www.cmc-energies.fr

BATTERIES TOUS MODÈLES !

· Auto Moto Scooter
C.M.C.

un spécialiste près de chez vous
· VENTE

· CONSEIL

· DIAGNOSTIC

74 Avenue Jean JAURES 33600 PESSAC

05 56 45 24 13 - 06 09 74 31 04

QUARTIERS EN FÊTE

PROGRAMME

VENDREDI 26 JUN

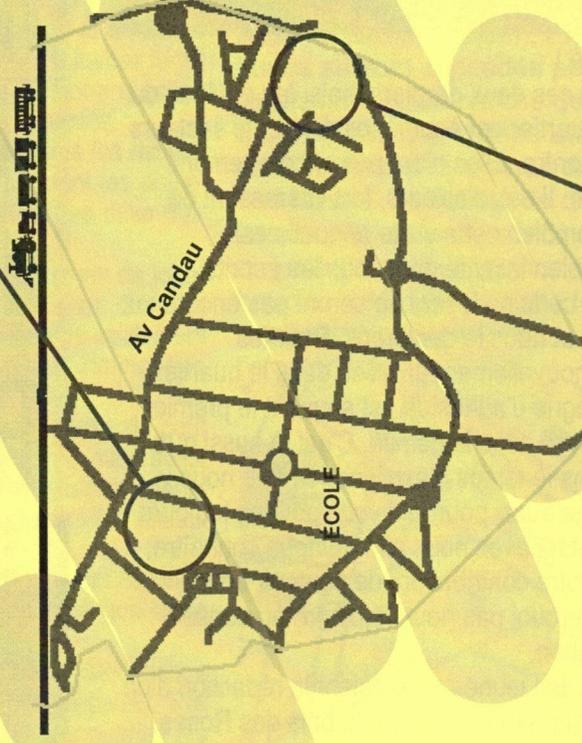
SOIRÉE (19-22H)

Sangria parfumée et fraichissime
Grignottages

MUSIQUE CUBAINE avec Mestizo

à l'école - concert

**BOIS
des
ROSES**



des

Jours

de

fête

pour

tous

APRÈS-MIDI (DÈS 14 H)

Jeux et animations pour enfants et ados

polo-vélo et tennis-ballon

atelier graf (sous réserve),

ateliers percus, peinture, maquillage

table Warhammer

Concours de pétanque primé à 14h

Scrabble Duplicate (amener son jeu) à 15h

Apéritif avec récital gospel à 19 h

SOIRÉE

Repas (gratuit pour les enfants)

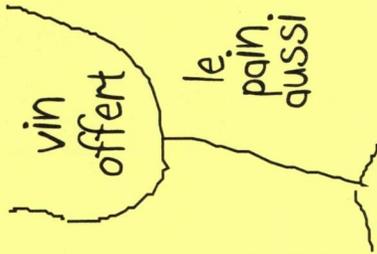
grillades : ventrèche, saucisse et merguez hallal

ratatouille "maison"

Danse Country

ATTENTION, INSCRIPTION REPAS PAGE 4

le PAS
et ANGE



apportez vos couverts
confectionnez des desserts
qui seront partagés

Le Fournil Pessacais
Philippe FAVIER
Robert STRUBE

artisan boulanger
Pâtisserie

52 avenue de Gradignan 33600 Pessac
tél : 05 56 45 15 60

Guy Hoquet
L'IMMOBILIER

Pour votre projet immobilier
prenez la
Guy Hoquet Attitude !

Votre **agence** et
une **équipe**
à votre **service**

Tél : 05 56 15 33 00
Fax : 05 56 46 28 18
Email : pessac@guyhoquet.com
www.guy-hoquet.com

21, rue André Pujol 33600 PESSAC

ROQUES & LECŒUR

MB 545 T
Autotractée

Reprise
100

Boîte Vario

+1an
d'extension
de garantie

91av. Jean Jaurès - Pessac
05 56 45 38 81

voir conditions en magasin

voisins & voisines
 37, Avenue de Candau
 33600 PESSAC
 Tél. 06 71 48 76 32

Rédaction - Mise en Page
 Yvon BOUYER
 Dominique BURTIN
 Christian PUJOLLE
 Guéno JULIEN
 Jean-Paul MESSÉ
 Thierry ROMAN

Publicité
 Yvon BOUYER
 Didier DODIN
 Valérie LUINAUD
 Christian PUJOLLE

Impression
 ACSD

Tirage : 1150 ex.

REPAS CHAMPÊTRE : BULLETIN D'INSCRIPTION

à déposer avant le mercredi 24 chez Martine GRANGE, 43 av des Echoppes -
 Corinne MEDINA, 12 rue du Jasmin - Jacques MINEUR, 31 rue du Cdt Lherminier -
Renseignements : 05 56 24 45 78

nom :	nombre d'enfants <input type="checkbox"/> repas gratuit
adresse :	nombre d'adultes <input type="checkbox"/> x 4 €
.....	(à régler sur place)
.....	
tél :	

AUDIENCE A LA MAIRIE DU 13 MAI 2009

A notre demande, M. **Verdon** (Adjoint au Maire chargé de l'Habitat, l'Urbanisme et du Cadre de Vie) et M. **Dubos** (Conseiller chargé du Transport et de la Voirie), nous ont invités le 13 mai 2009 pour évoquer, en matière d'aménagement urbain, les évolutions de notre quartier. Les services du Domaine Public et des Espaces Verts étaient également représentés. Fort de 5 représentants, le Comité de Quartier a, dans un premier temps, présenté les raisons de sa demande à savoir, l'évolution générale de l'habitat dans notre quartier dont les objectifs ne sont pas toujours clairement perçus et les difficultés de communication que nous rencontrons avec la Mairie.

En effet, nous constatons la construction de plus en plus fréquente de programmes de logements de petite taille (T1/T2) destinés à première vue à une population étudiante. Outre le risque que ces programmes représentent pour la diversité générationnelle, il arrive également que ces logements soient occupés par des familles qui, compte tenu du coût de l'immobilier, n'ont plus les moyens de louer des appartements adaptés à leur besoin.

M. Verdon rappelle que la densification urbaine est inéluctable notamment à cause du coût du foncier et des infrastructures (écoles, routes, transports en commun etc. ...) mais aussi pour des raisons environnementales (limitations de l'étalement urbain et des déplacements par exemple). La maîtrise de cette densification urbaine est un des objectifs du PLU mais il ne traite pas de la typologie des logements.

Il nous semble que ce point relève pourtant de la volonté politique mais il nous est répondu qu'il n'existe pas de moyens contraignants pour imposer des tailles de logement et que seule la négociation avec les promoteurs est utilisée.

Si le Comité est d'accord sur la nécessité de densifier la ville notamment pour des raisons environnementales, il rappelle les difficultés de cohabitation qui peuvent en découler. Par exemple au niveau du stationnement, on constate que c'est dans les secteurs du quartier les plus denses que l'on retrouve les trottoirs encombrés de véhicules et donc inutilisables par les piétons. La Mairie reconnaît bien évidemment le problème mais rappelle, qu'en dehors des projets passant par un permis de construire, elle a des difficultés à connaître les transformations de logement qui pourtant devraient être soumises à autorisation.

Par ailleurs, pour illustrer les difficultés de communication qu'il a avec la Mairie, le Comité prend en exemple les informations pas toujours pertinentes que la Mairie met à la disposition du Comité et des riverains lors d'un dépôt de permis de construire. M. Verdon, reconnaît des erreurs sur certains dossiers mais souhaite que des réunions comme celle de ce jour améliorent la communication avec les comités de quartier.

Nous rappelons qu'il nous semble, en effet, important que le Comité soit informé le plus rapidement et le plus complètement possible pour que les projets et évolutions du quartier soient acceptés au mieux.

Par la suite, les points plus concrets suivants sont évoqués :

- L'accès aux trottoirs doit être laissé aux piétons d'abord en empêchant le stationnement des véhicules puis en éliminant des végétations envahissantes ou les poubelles laissées en place 7 jours sur 7. Sur ce point il est rappelé que l'entretien du trottoir incombe au riverain. Toutefois, en cas d'incapacité manifeste, les services de la Mairie peuvent intervenir.
- Au vu de la qualité des travaux précédents, la voirie du lotissement Fanning Lafontaine doit être refait dans le courant de l'été.
- Le passage entre le lotissement Fanning Lafontaine et l'avenue Schweitzer doit être classé en emplacement réservé à la prochaine modification du PLU prévue en 2010.
- Les services de la CUB devraient être alertés sur les problèmes de drainage du délaissé de terrain compris entre la rue du Haut Brion et la rue Marc Sangnier.
- Par ailleurs, il a été confirmé que le devenir de la maison située au 4 rue Marc Sangnier devrait être réglé dans le courant de l'année.
- Une rencontre sur site avec les représentants de la Mairie doit être organisée pour préparer le projet d'itinéraire cyclable passant rues de Peybouquet et du Commandant Lherminier.
- Dans quelques temps, le nouvel exploitant des bus de la CUB doit lancer une révision complète des lignes de bus.

BOIS DES ROSES : RÉUNION PUBLIQUE

Amine, Jamain, Karim, Pierre et Lucas se sont succédés pour expliquer leur démarche devant une quinzaine de personnes attentives, pour la plupart riveraines du Bois des Roses. Le comité de quartier a fait ensuite un point sur l'évolution du projet qui est à ce jour presque bouclé. Une visite sur site le 4 avril avait permis de préciser l'emplacement :



Il s'agira donc d'un terrain multisports clos par des grilles plastifiées (silencieuses) de la taille d'un bassin de piscine (12 x 25 m). Une discussion s'est installée autour de la pertinence de l'emplacement : les terrains Aquitanis n'étant pas utilisables, la zone choisie, proposée par le comité de quartier est celle la plus éloignée des habitations, sans que l'équipement vienne se poser comme une verrue au milieu de l'espace vert. Cela laisse toute latitude pour disposer des jeux destinés aux plus petits et éventuellement d'autres équipements. L'abattage de deux arbres d'essence ordinaire sera nécessaire. Il est demandé qu'une replantation soit effectuée. La mare quant à elle reste, ornée d'une nouvelle lisse. L'opération est budgétée et devrait se voir concrétiser dans les mois qui viennent.